

Le vent de la colère va souffler sur les éoliennes !

La Direction Régionale de l'Environnement Occitanie (DREO) a préparé une « cartographie des zones favorables à l'implantation de nouvelles éoliennes ». Le maire de Mazamet est « vent debout » contre ce projet !

La préfète du Tarn avait réuni les élus afin de définir avec eux les zones d'implantation de nouvelles éoliennes. Les élus avaient pu exprimer leur hostilité à toute nouvelle implantation d'éoliennes dans le sud du département et la Montagne Noire. Cette première cartographie, définit les zones qui sont considérées comme « favorables » ou « plutôt favorables » à l'implantation de nouvelles éoliennes.

Dans un courrier adressé au Préfet de région, le maire de Mazamet Olivier Fabre quali-



Les parcs éoliens se multiplient dans la Montagne noire. /DDM

fie cette cartographie de « particulièrement choquante » puisqu'elle ne tient aucun compte des observations formulées ». Ainsi dans le sud du

Tarn un projet d'éoliennes à Noailhac et Boissezon est en plein axe panoramique et à moins de 10 km à vol d'oiseau des sites touristiques d'Haut-

poul, de Castres et du Sidobre. Le maire propose que « compte tenu de la hauteur gigantesque des nouvelles éoliennes, les points à vue et à moins de 20 km à vol d'oiseau de sites inscrits devraient être considérés comme zone d'exclusion éolienne. »

Dans cette cartographie, le territoire de la commune de Mazamet, est considéré comme « plutôt favorable » à l'implantation d'éoliennes alors que la municipalité s'y est toujours opposée. Olivier Fabre termine son courrier par cet avertissement. « La Montagne Noire est déjà saturée d'éoliennes, ses habitants doivent être respectés et considérés. Ce document est donc scandaleux et un tel zonage va engendrer une immense opposition et un mouvement de colère sans précédent. Aujourd'hui les populations sont excédées du saccage de leur patrimoine naturel commun, révoltées contre les nuisances subies quotidiennement et contre l'impression d'être considérées comme un *no man's land* en perdition. »

Tarn et Aude : même combat contre les implantations ?

Le maire de Mazamet a aussi envoyé un courrier au maire de Carcassonne Gérard Larrat. Il rappelle que cette cartographie des zones favorables à l'implantation de nouvelles éoliennes s'inscrit à la suite de la circulaire de la Ministre de la Transition écologique Barbara Pompili visant à développer l'énergie éolienne. Il exprime dans ce courrier sa crainte pour le tourisme dans les deux villes. « Cette cartographie fait peser une terrible menace sur la pérennité touristique de nos communes. Carcassonne, fleuron du patrimoine régional, national et international avec sa Cité Médiévale et le Canal du Midi, comme Mazamet qui con-

naît depuis trois ans une explosion touristique avec sa passerelle himalayenne, ont tout à perdre d'un tel schéma qui saturerait encore plus nos paysages d'éoliennes ». Le maire se dit « particulièrement choqué du traitement réservé à l'Aude dans cette cartographie » et précise « l'élu du Sud du Tarn que je suis ne peut pas s'en désintéresser car la Montagne Noire et les touristes ne connaissent pas les limites administratives. » Et Olivier Fabre de terminer avec la proposition suivante. « Je suis à votre disposition pour évoquer ces sujets, et si vous le souhaitez, décider d'une mobilisation commune. »



Le maire Olivier Fabre et son conseil municipal se sont toujours opposés à l'implantation des éoliennes sur la commune.